Vendredi 02 Septembre 2022

Energie: les entreprises appellent à l'aide

« Tout est bon (ou presque) pour alléger le fardeau énergétique croissant dans les entreprises », titre L'Opinion qui à l'instar du reste de la presse, s'inquiète des factures des acteurs économiques, alors qu'Emmanuel Macron réunit aujourd'hui un Conseil de défense consacré à l'approvisionnement en gaz et en électricité de la France. Le quotidien suggère, comme l'a fait un syndicat suisse, de travailler la nuit et le week-end. Chez les électro-intensifs français, qui ont déjà réalisé de gros efforts d'efficacité énergétique, « le sujet n'est pas de travailler la nuit ou le week-end. Dans la grande industrie, les machines tournent souvent jour et nuit avec des équipes en 3x8, commente un porte-parole de l'Uniden, le syndicat qui les représente. Mais il est sans doute possible d'adapter la maintenance de l'outil de production en fonction des pics de tension énergétique, par exemple ». L'essentiel de l'énergie consommée en entreprise est consacré au fonctionnement des machines, avertit néanmoins Denis Martin, président de l'UIMM des Deux-Sèvres. «Le reste c'est le chauffage, l'éclairage. On peut toujours diminuer un petit peu mais on gagnera quelques pourcents pas plus. Pour les machines, c'est plus compliqué, ca voudrait dire baisser la production », a-t-il commenté sur les ondes de France Bleu Poitou, en réponse aux appels à la sobriété lancés par Elisabeth Borne. (L'Opinion, p.5)

« Face à la bombe à retardement des factures d'énergie, les entreprises appellent à l'aide », titre Les Echos, en Une, qui rapporte que beaucoup d'entreprises sont incapables d'encaisser la flambée des prix de l'énergie dans leurs nouveaux contrats de fournitures à signer avant fin 2022. « La bombe est devant nous, la situation est complètement intenable », met en garde Frank Roubanovitch, le président du CLEEE. (Les Echos, p.16)

« Le scénario noir du gouvernement », titre Les Echos, qui se penche sur les scénarios de chocs énergétiques sur lesquels planche le gouvernement. Dans le pire scénario, qui sera au centre des discussions du Conseil de défense vendredi, l'impact sur la croissance serait supérieur à un demi-point de PIB, voire aller jusqu'à un point. Ce qui provoquerait « la perte de quelques dizaines de milliers d'emplois », estime-t-on à Bercy. Combien d'entreprises seraient concernées et à quel degré par des mesures de rationnement ? Rien n'est encore acté. Bercy évalue simplement à 2 300 les entreprises industrielles grosses consommatrices de gaz. « Dès juin, nous avons été sollicités par le gouvernement et nous avons alerté nos adhérents pour qu'ils fassent remonter les informations sur leurs possibilités d'effacement et les conséquences d'un éventuel rationnement », explique Alexandre Saubot, président de France Industrie. Certains secteurs seront exemptés. Le Conseil de défense devrait en dresser la liste ce vendredi. En attendant d'avoir les détails, certaines industries tentent de faire entendre leurs arguments, détaille le quotidien, qui revient notamment sur les déclarations de l'Ania. (Les Echos, p.16)